



POSTE À COMBLER

Concours : R-15-43

Affichage: 26 octobre 2015



DIRECTEUR(TRICE)-ADJOINT(E), INGÉNIERIE ET GESTION DE PROJETS

RAISON D'ÊTRE

Sous l'autorité du directeur, ingénierie et gestion de projets, la personne titulaire du poste exerce un rôle de représentant de l'employeur et assure le suivi des dossiers du directeur en cas de besoin. Elle aura sous sa responsabilité une équipe d'environ vingt personnes composée de chargés de projets, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel de soutien auxquels s'ajoute une équipe de travailleurs de la construction (CCQ) d'environ dix personnes. Elle coordonne, assiste, informe et agit à titre de personne-conseil sur les activités reliées à son secteur d'activité. Conséquemment, assure un support de première ligne auprès de l'équipe en place et des clients internes et externes dans une perspective d'utilisation optimale des ressources.

Sa mission est de seconder le directeur pour mettre en œuvre efficacement un plan d'immobilisation (maintien d'actifs) d'envergure en accord avec le plan stratégique du Parc olympique. Le plan d'immobilisation couvre les travaux de génie civil, d'aménagement intérieur et extérieur, de mécanique du bâtiment et d'électricité de basse et de haute tension. Pour réaliser sa mission, elle devra contribuer au développement et à l'implantation d'une série de processus et d'outils de gestion de projets et de gestion de construction afin d'assurer la performance globale de son secteur.

La personne titulaire du poste encadre les ressources pour la gestion simultanée d'un ensemble de projets variés touchant l'ensemble des installations du Parc olympique lesquelles ont souvent atteint leur fin de vie utile. Elle est appelée à collaborer avec plusieurs directions qu'il s'agisse du marketing, des finances, des affaires juridiques, de l'entretien ou des opérations et du soutien aux événements.

RESPONSABILITÉS

Plus spécifiquement, la personne titulaire du poste:

- assigne les mandats aux ingénieurs internes sur divers sujets (mécanique, électrique et structure);
- élabore et met en œuvre tous les processus et les outils de gestion de projets adaptés à la réalité des activités de la direction (charte de projets, plan de management de projets, gestion du budget, échéancier, plan qualité, plan de gestion de risque, plan de communication, tableau de bord de projet, etc.);
- encadre les chargés de projets de la direction dans la conduite de leurs projets (analyse de besoins, étude de pré faisabilité et de faisabilité, préparation des plans et devis, lancement d'appels d'offres public, gestion de contrats, surveillance des travaux, gestion des approvisionnements, etc.);
- poursuit le déploiement des processus et outils de planification et de contrôle de coûts pour tous les projets de la direction ainsi que ceux de l'ensemble du Parc olympique;
- produit un rapport mensuel sur l'avancement des projets et du plan d'immobilisations;
- encadre l'équipe d'employés de métiers (CCQ) pour tous les travaux de construction d'entretien en collaboration avec le contremaître;
- approuve les budgets de projets et s'assure de leur respect tant au niveau de la préparation des plans et devis que de l'exécution des travaux;
- s'assure que les travaux exécutés par les entrepreneurs sont conformes aux plans et devis et dans le respect du programme, du calendrier et du budget;
- analyse, évalue et quantifie les coûts soumis par les entrepreneurs pour toutes modifications aux plans et devis, négocie les termes avec ceux-ci et recommande leur acceptation;
- examine la facturation progressive des entrepreneurs, en fait l'évaluation et en recommande le paiement;
- à la fin de chaque projet, veille à la fermeture des projets selon les règles et transmettre tous les plans tels que construits et la documentation technique à la direction de l'entretien;
- travaille en équipe avec les autres directions du Parc olympique afin d'assurer l'atteinte des objectifs d'affaires malgré les contraintes occasionnelles;

- répond aux demandes du directeur pour la préparation de rapports, d'informations et de recommandations dans le cadre de sa mission.

QUALIFICATIONS, EXPÉRIENCES, CONNAISSANCES ET EXIGENCES REQUISES

- diplôme universitaire de 1er cycle en génie mécanique ou électrique ou structure ou génie du bâtiment;
- minimum de dix (10) années d'expérience pertinente acquise dans la conception ou la réalisation de projets d'ingénierie et/ou de construction complexes et d'envergure;
- bonne expérience dans la gestion de projets de même qu'une connaissance approfondie de la gestion de contrats de services professionnels et techniques;
- membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- une certification PMP;
- carte ASP construction;
- connaissance de MS Project (atout);
- connaissance des outils MS Office (Word, Excel, etc.);
- maîtrise de la langue française autant à l'oral qu'à l'écrit;
- démontrer des aptitudes interpersonnelles en communication (verbal/écrit) ainsi qu'une aptitude et un grand intérêt à travailler en équipe;
- faire preuve de débrouillardise, pensée critique, créativité, autonomie, initiative, diplomatie, minutie et d'un grand sens de l'organisation;
- ouvert à l'amélioration continue des processus et capacité d'analyse et de prise de décisions rapides;
- prêt à respecter les processus, les règles et lois qui régissent le Parc olympique et les organismes gouvernementaux au niveau de l'acquisition des biens et services;
- orienté vers le client, sens aigu de l'éthique et de l'intégrité dans ses relations professionnelles internes et externes;
- disponibilité en dehors des heures régulières de bureau;
- être à l'aise dans un contexte de changements constants, imprévus, urgences.

CONDITIONS D'EMPLOI

ECHELLE SALARIALE :	71 837 \$ à 95 783 \$	HORAIRE :	35 heures / semaine
STATUT :	Régulier	CATEGORIE	Cadre – Niveau 7

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES

VACANCES ANNUELLES:	4 semaines par année. Pour la première année, les vacances s'accumulent à raison de 1 2/3 jour ouvrable de vacances payées par mois complet de service continu.
CONGES FERIES:	13 jours fériés et chômés.
REGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES:	Comprend une assurance vie, une assurance salaire, les soins de la santé et les soins dentaires le tout conformément à la police en vigueur. La couverture peut être individuelle ou familiale.
REGIME DE RETRAITE:	Régime de retraite des employés de la fonction publique.
CENTRE SPORTIF	Gratuit pour les employés du Parc olympique.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de vos diplômes en spécifiant le numéro du concours **R-15-43**:

PAR COURRIEL : ressources-humaines@rio.gouv.qc.ca

PAR TELECOPIEUR : 514 252-7451

PAR LA POSTE : VP, Capital humain, prévention et sécurité
Parc olympique
4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec), H1V 3N7

À PROPOS DU PARC OLYMPIQUE

Création architecturale audacieuse, le Parc olympique a été construit pour la présentation des Jeux d'été de 1976. Depuis son inauguration, il a accueilli plus de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal au sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif, qui est aussi l'hôte de compétitions d'envergure nationale et internationale, ou encore pour participer à une activité extérieure sur l'Esplanade Financière Sun Life. Son quadrilatère, en considérant ses installations et sa centaine de partenaires sur le site, est fréquenté par plus de trois millions de visiteurs chaque année. Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique se positionne comme étant un important moteur de développement économique et touristique. Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté environnante qu'est l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Parc olympique aspire à devenir un parc urbain moderne, un site récréotouristique unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique.

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

Le Parc olympique souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.